

- POUR DIFFUSION IMMÉDIATE -

Les entrepreneurs spécialisés de partout au Canada sont encouragés par les progrès accomplis sur le plan législatif au Manitoba

Le 26 avril, TORONTO – Les entrepreneurs spécialisés du Canada expriment leur soutien pour l'avancement projet de loi sur le paiement sans délai au Manitoba.

Le paiement sans délai au Manitoba a fourni un fort soutien pour le projet de loi 218, la *Loi sur le paiement sans délai dans l'industrie de la Construction*, qui a été adopté mardi en deuxième lecture à l'Assemblée législative du Manitoba.

« Nous sommes heureux de voir ce projet de loi à l'étape du comité et nous sommes reconnaissants de l'appui du gouvernement pour le projet de loi 218 », a déclaré Sandra Skivsky, présidente de la Coalition nationale des entrepreneurs spécialisés du Canada. « L'élan derrière la législation du paiement sans délai se fait de plus en plus ressentir d'un océan à l'autre et aujourd'hui est une étape importante pour le Manitoba ».

Le projet de loi 218 a été introduit il y a moins de deux semaines par le député Reg Helwer.

« Il est clair pour nous que le gouvernement du Manitoba prend au sérieux le paiement sans délai » a ajouté Sandra Skivsky. « Nous savons que ce projet de loi, s'il est adopté, permettra d'améliorer la rapidité des paiements dans le secteur de la construction et améliorera l'efficacité, ce qui est indispensable ».

-30 -

La Coalition nationale des entrepreneurs spécialisés du Canada (CNESC) a été créée en 2004 pour servir de forum aux organisations professionnelles nationales en vue de mettre en commun l'information et les ressources et de collaborer sur des questions qui sont d'intérêt commun. Ses membres proviennent d'organisations professionnelles nationales, notamment : L'Association canadienne des entrepreneurs en couverture, la Canadian Automatic Sprinkler Association, la Canadian Masonry Contractors Association, l'Association canadienne des entrepreneurs électriciens, l'Association des entrepreneurs en mécanique du Canada, la Interior Systems Contractors Association, l'Association canadienne de l'isolation thermique, la Division canadienne des entrepreneurs en chauffage, réfrigération et climatisation, l'Association des entrepreneurs en revêtements métalliques et l'Institut canadien de la construction en acier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Rob LeForte

Impact Affaires publiques

rob@impactcanada.com

613-233-8906